

Fonctionnement du self participatif



Dans un premier temps, l'élève prend un plateau et son assiette. Il choisit un laitage (ou un fromage) ainsi que son dessert.

Il dépose sur son plateau un verre et les couverts.



Il choisit la place où il souhaite s'installer pour déjeuner.

S'il souhaite une entrée, il se dirige vers l'espace dédié au Salad'Bar, se sert à volonté, puis retourne à sa place pour manger cette entrée.



Après avoir terminé son entrée, il se dirige vers le point chaud de la chaîne où il peut se servir les légumes et féculents ainsi que les viandes/poissons/plats végétariens. Il se sert à volonté, **sauf plats protéinés.**



**En cas de besoin, les agents sont présents
pour conseiller l'élève.**



Une fois que l'élève a rempli son assiette en fonction de sa faim, il peut retourner à sa place et termine son repas.

Les avantages du self participatif

- Réduction du gaspillage alimentaire.
- Autonomie des élèves et responsabilisation de la composition de leur plateau, selon leur appétit et leurs envies (possibilité de se réserver).
- Plat principal mangé chaud.
- Une seule assiette : économie d'eau et de lessive.
- Présence des agents en salle pour conseiller et guider les élèves pour une meilleure compréhension de cette nouvelle organisation.
- Achats de produits de meilleure qualité (locaux, BIO, etc.) suite aux économies réalisées par la mise en place de ce nouveau mode de fonctionnement.